Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

DEMANDES

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22sept—1an

A L'EPREUVE DES RATS

PAVAGE et travaux à l'epreuve des rats de confiance. James M. Delaney, téléphone Uptown 2359 W. 1919 rue Marengo.
28 oct—2 m

E. B. VASQUEZ & H. FARR, entrepreneur et constructeur, soulèvement de maisons, placement de poutres et pavage. Phone Galvez 742—W. 3017 rue Baudin.
29sept—3m

AUTOMOBILES A VENDRE.

1 REO NEUVE.....$ 950
1 REO USAGES..... 600
1 REO D'OCCASION..... 450
1 PEERLESS..... 2200
1 CAMION DE 2 TONNES..... 2100
FAIRCHILD AUTO CO.
10sept—1an

PRETS D'ARGENT

Emprunts à 5 pour cent
PEUVENT ETRE OBTENUS POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS. E. GRANT, 920 BATISSE MACHECA, NLLE-ORLEANS, LNE.
18fév—1an

PAVAGE CIMENTE.

ON POSE des planchers cimentés à l'épreuve des rats; prix sur demande. John A. Newstadt, entrepreneur et constructeur. 819 rue Carondelet. Téléphone Main 391.
24 sept—3m

VENTES A L'ENCAN

NOUS achetons des meubles. Ventes aux enchères faites à domicile est notre spécialité. Entrepôt licencié.
STERN'S AUCTION EXCHANGE,
629-631 rue Commune.
23sept—3m

PROPRIETES FONCIERES

A LOUER

A LOUER — Chambres garnies, plan européen. 1711 avenue Jackson. tf

A LOUER—Villa de la verrue, sur le Bogue Falia, près de Covington, Lne. S'adresser 923, rue de Chartres.
q—

FRIEDRICHS & WOODFORD,
Propriétés Foncières et Encanteurs. 824 rue Commune. Téléphone Main 1898.
10 sept—1 an

PERSONNEL

APPRENEZ A DANSER CORRECTEMENT. Instruction privée et individuelle donnée par le professeur G. G. Sedano dans toutes les dernières danses. Academie 501 rue Royale. On donne des leçons à domicile.
6 oct—tf.

DANSES à la Washington Artillerie, tous les mercredis, samedis et dimanches. Entré gratuite.
1 oct—tf.

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.
q—

PEINTURE DE MAISONS.

PEINTURE de maisons. Travail soigné et de confiance. Philip Hasselbeck, 5022 rue Annonciation. Phone Jackson 1875.
8oct—3m

Le Communiqué

Chaque jour, vers cinq heures, la petite place de la Mairie, sortant de sa torpeur, offre un coup d'œil vraiment curieux. De toutes les rues, en effet, s'amènent, tranquilles ou agités, les urbains, parisiens et provinciaux, venus en ce joli coin de France attendre sinon la fin de la guerre, du moins le moment où l'on pourra regagner son gite en toute sécurité.

Nous sommes, pour la plupart, des hommes qui, bien que possédant encore — heureusement — la force morale suffisante pour combattre à côté de nos fils, n'avons plus, hélas! la résistance physique qui permet d'affronter les nuits sans sommeil dans l'humidité et l'inconfort des tranchées. Mais je m'empresse de le dire, à l'honneur de mes "contemporains," le regret que chacun éprouve de se voir immobilisé, de ne pouvoir aller faire le coup de feu là-bas est profond et sincère.

Tous les jours, nous nous retrouvons devant le petit monument municipal, à la façade duquel on placarde sur un tableau le dernier communiqué du ministère de la guerre.

Aucune raison ne pouvait empêcher les habitants de la ville entière — car c'est bien toute la ville qui vient s'écraser là — de sortir de ses demeures. Dès que l'aiguille de la grande horloge approche de la cinquième heure, la placette se peuple de gens animés de la même curiosité. Les cafés se vident, on déserte le petit Cercle que quelques Parisiens, ennemis de la solitude, ont fondé entre eux; les familles nombreuses, imposant cortège, apparaissent, les jeunes filles en chandail multicolore ouvrant la marche que ferment les parents au pas moins précipité.

Lorsque l'on apprit en ville l'affichage du communiqué, la foule devint telle devant le petit tableau qu'un commerçant roublard eut l'idée, sinon géniale, du moins lucrative, d'en tirer des exemplaires au copie-lettres et de le vendre... à son profit. Chacun acheta alors la feuille de papier si attendue, car on attrapait vraiment un torticolis à vouloir essayer, derrière six rangées de lecteurs, de déchiffrer les dernières nouvelles; sans compter que les épingles à chapeaux de ces dames étaient de constantes menaces pour ceux qui tenaient à leurs yeux. Puis, cela devenait vraiment insupportable! Il se trouvait toujours un lecteur ou une lectrice de bonne volonté mais de mauvaise diction, qui, croyant rendre service à la foule, ânonnait à haute voix, en bafouillant de façon incompréhensible ces télégrammes dont chacun eût voulu peser jusqu'au moindre mot. Comme la nuit venait tôt, une petite lampe pigeon accrochée à la hauteur du communiqué, faisait des efforts infructueux pour jeter une lueur falote sur ce factum dont le déchiffrage devenait un véritable supplice chinois pour ceux qui n'étaient pas au premier rang.

Très souvent même, il arrivait qu'une vieille madame sans-gêne décrochant le lumignon, le promenait de ligne en ligne pour sa commodité personnelle, sans se soucier le moins du monde de ses voisins.

Et les réflexions de chacun! Quelles interjections bizarres! Quelles remarques cocasses! Quelles appréciations diverses! Quel duel incessant entre les gais optimistes et les pessimistes impénitents!

Notre chère France ne saura jamais quel tort elle eut de ne pas confier aveuglément ses destinées à ces tacticiens de trottoir!

Notre admirable Joffre ne vivra jamais assez pour se repentir de n'avoir pas demandé des conseils au menuisier de Bacalan, qui, en cinq sec, lui aurait indiqué la marche à suivre pour enlever ça dare dare! Et l'opticien Machu? ne méritait-il pas la médaille militaire pour sa précieuse invention! Vous savez tous qu'il avait découvert le moyen de remplacer la ouate devenue introuvable, puisque de provenance allemande, par du papier buvard qu'on aurait fait fabriquer par les prisonniers, afin d'éviter les frais de main-d'œuvre... Mais quoi. Il a eu beau écrire au ministre de la guerre, jamais on ne lui a répondu! "Ces messieurs des bureaux ont sans doute mieux à faire!... Ils se contentent en temps de guerre, comme en temps de paix, d'émarger régulièrement à la Caisse d'Etat. Fonctionnaires, va!"

L'horloger Dubousca qui, lui, avait servi dans la marine, fronçait sévèrement les sourcils et, lorsqu'il s'éloignait du communiqué, après lecture, concluait invariablement en remettant ses besicles dans leur étui: — Tout ça finirait tout de suite si on transportait les prisonniers dans des bateaux à fond mobile. Une fois au milieu de la mer, on met en mouvement la glissoire... et plouf! ni vu ni connu!... Mais voilà! on se décidera à user de ce moyen quand la guerre sera finie!

Edmond de Goncourt disait: "Rien au monde n'a entendu autant de bêtises qu'au tableau de peinture!"

Eh! eh!... il y a le tableau... des communiqués qui en a ouï un certain nombre.

J'en ai, pour m'amuser, noté quelques-unes à votre intention: malheureusement, elles sont dépouillées des intonations pittoresques qui leur donnaient une saveur si particulière! N'importe, voici ma cueillette:

— Eh bien, mais c'est bon, aujourd'hui!

— On avance!

— On recule!

— Mais que font les Russes!

— J'vous crois!... depuis le second jour de la mobilisation.

— Oh! ces Belges!

— Si vous comptez sur l'Italie!

— Par la famine!

— Nous les au-rons!

— Oui, mais ils n'ont pas notre 75.

— Ils ont le nombre.

— Quels salauds!

— Sa dernière lettre était du 25 août.

— 44 ans qu'ils se préparent!

— Attendez les turcos!

— Elles tricottent toute la journée!

— Ah! celui-là... si nous le tenions!

— Ce sera très long!

— Tiens! les Autrichiens ont été battus!

— Les journaux ne disent pas tout.

— Il faut lire entre les lignes!

— Qui vivra verra!

.....

Et chacun rentre chez soi en fournissant à son entourage les renseignements que sa compétence lui permet de distribuer généreusement à ses auditeurs attentifs et génévoles.

FELIX GALIPAUX.

Soyez Heureuse

Des milliers et des milliers de personnes qui ont tout ce que le cœur désire pour les rendre heureuses, sont misérables à cause de leur mauvaise santé. Si vous êtes de ce nombre, cessez de vous tracasser et donnez à Cardui un essai. Il a donné la santé et le bonheur à des milliers.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

Le Tonique pour Femmes

Mme Delphinia Chanc° écrit de Collins, Miss.: "J'ai souffert terriblement de maux particuliers aux femmes. Nous avions cinq médecins, mais on aurait dit que je ne pouvais guérir. J'ai décidé d'essayer Cardui. Après l'avoir pris je devins de mieux en mieux tous les jours. Maintenant je me sens aussi bien que je me suis jamais sentie." Essayez Cardui aujourd'hui.
E-66

DÉCÈS

DAIBOS — Décédée, le vendredi, 25 décembre 1914, à 8 h. 30 p. m., à l'âge de 25 ans, MLLE CATHERINE DAIBOS, née à Bouillon, Basses Pyrénées, France, et résidante de cette ville depuis plus de deux ans.

Les amis et connaissances de sa sœur Maria Daibos sont respectueusement invités à assister aux obsèques, qui auront lieu ce SAMEDI, 26 décembre 1914, à 3 h. 30 p. m. Le convoi partira du No. 1118 avenue Nord Remparts, près Ursulines.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle H. E. Ducasse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,748 — Division D — Attendu que Edward B. Ducasse a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle H. E. Ducasse, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.
déc—22,26,31

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

À LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa,
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un llet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"
Bureau des Billets,
211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2931.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Catherine Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,763 — Division D — attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Catherine Cook, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
déc—22,26,31

Succession de Mme Patrick Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,179 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John Ward, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FERGUS KERNAN, Avocat.
déc—17,21,26

Succession de Marcella Beach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,616 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George C. Bright, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. S. WEIS, Avocat.
déc—22,26,31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une machine cinématographes et accessoires, etc.

Samuel Monte vs. C. H. Stock, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,758 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les lieux ci-après désigné, le MERCREDI, 6 janvier 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, une machine cinématographes, comprenant les accessoires et appartenances, et divers suivant inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CLAUDE L. JOHNSON,
Avocat pour le demandeur.
déc—26,31 jan—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Premier District, portant le numéro municipal 3102 rue Canal, entre les rues Salcedo et Lopez.

Mme Emma M. Lanata, Veuve de Louis Hermann, vs. Octave Hymel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 110,310 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville, dans l'llet No. 657, borné par les rues Canal, Salcedo, Lopez et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), la dite portion de terre étant la plus grande part du lot désigné par le numéro un dans le dit llet et mesurant trente-trois pieds, onze lignes de face sur la rue Canal, sur soixante-dix neuf pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur de face sur la rue Salcedo, entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'angle des rues Canal et Salcedo. Le tout conformément à un plan fait par E. Pillé, voyer, le 23 juin 1909, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant Robert E. O'Connor, notaire public, le 9 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES A. BUTLER,
Avocat pour le demandeur.
déc—26,31 jan—7,15,22,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du Troisième District.

I.—Portant les numéros municipaux 2539 et 2541 rue Bourgogne, à l'angle de la rue Musique.

II.—Portant les numéros municipaux 2535 2537 et 2539 rue N. Remparts, à l'angle de la rue Musique.

III.—Portant le numéro municipal 1039 avenue Lafayette, entre N. Remparts et St. Claude.

Frank Vatter vs. Wilhelmine Rieppe, Veuve de Jacob Schneller, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,162 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Ier. Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'llet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Musique, Washington (anciennement Poète) et Remparts (anciennement Love), formant l'angle des rues Bourgogne et Musique et mesurant, en mesure française, trente pieds de face sur la rue Bourgogne, par cent-vingt pieds de profondeur et face sur la rue Musique, le dit lot faisant partie du lot No. 231 sur le plan général du faubourg Marigny déposé au archives de Michel De Armas, anciennement notaire de cette ville.

2. Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville, dans l'llet No. 369, bornés par les rues Remparts, St. Claude, Musique et Washington, désignés par les numéros un et deux de l'llet numéro 32 sur un plan de C. F. Zimple, député voyer de la ville, daté du 3 novembre 1833, déposé sous le No. 8 dans le livre des plans au archives de Jules Mossey, anciennement un notaire de la ville, lesquels lots se touchent et mesurent chacun, en mesure française, trente pieds sur la rue Remparts par soixante pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3. Un lot de terre, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'llet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St. Claude et Port; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face sur l'avenue Lafayette par cent-trente pieds, trois pouces et six lignes de profondeur, le dit lot désigné par le numéro 26 de l'llet 367 sur les plans de répartition.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD P. QUINJUS,
Avocat pour la demandresse.
déc—24,25,26,31 jan—7,15,22,27,28

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant les numéros municipaux 2016 et 2018 rue Cambronne, entre les rues Spruce et Panola.

Equitable Homestead Ass'n vs. Peter Montrejean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,407 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant d'une manière ou d'une autre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'llet No. 274, borné par les rues Cambronne, Spruce, Joliet et Panola, désigné par le No. vingt-quatre et commence à une distance de cent-vingt pieds de l'angle des rues Cambronne et Spruce, et mesure trente et un pieds de face sur la rue Cambronne, par une profondeur de cent-cinquante pieds et un pouce entre lignes parallèles. Le dit lot de terre est composé du tout du lot numéro vingt-quatre et six pouces du lot adjacent du lot désigné par le numéro vingt-trois.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
déc—24,26,31 jan—7,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal — rue Jena, entre les rues Annonciation et Laurel.

Eugène Braquet vs. Leonard C. Vacher, Receveur, Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,657 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'llet borné par les rues Jena, Cadiz, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan tiré par C. H. Hedin et Schobaun, voyers, daté du 23 mars 1854, déposé au bureau de Clement Brown, anciennement notaire, et mesure vingt-cinq pieds de face sur la rue Jena, par une profondeur de quatre-vingt six pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWELL CARTER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
déc—24,25,26,31 jan—7,15,22,27,28

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

American Manufacturing Co. vs. James J. Everard.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,105 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 20 janvier 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'llet 1234, borné par l'avenue St. Roch et les rues N. Rocheblave, Espagne et N. Dorgenois, désigné par le No. 22 d'après un croquis ajouté à un acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, le 30 avril 1911; le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds et un pouce de la rue N. Rocheblave, et mesure 29 pieds et un pouce de face sur l'avenue St. Roch, par une profondeur de 115 pieds, 7 pouces entre lignes parallèles. Acquis d'après l'acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, le 30 avril 1914. Régistré C. O. B. 263, Folio 132.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
GEORGE UNTEREINER,
Avocat pour le demandeur.
déc—20,26,31 jan—7,14,20

Il remonta à sa chambre après le dîner. Ils n'étaient pas restés longtemps à table, car il n'était que huit heures.

Il ne tenait pas à arriver à Scarswood trop tôt.

— Je voudrais que tout cela fut fini! cria-t-il d'un ton presque farouche.

— C'est, en effet, une très ennuyeuse affaire, lui répondit une voix gouailleuse. Mais, prenez courage, et si vous voulez, il est temps encore de rester garçon.

Et un petit éclat de rire partit du côté de la porte.

Dantrée se retourna en jurant, et se trouva nez à nez avec Richard.

— Je vous demande pardon, monsieur Dantrée, car vous ne paraissez pas très satisfait de me voir. Ce n'est pas, d'ailleurs, très étonnant.

D'où diable sortez-vous? demanda Dantrée.

— Je ne sors de nulle part. Je suis venu en voiture de Castelford par la pluie pour affaire importante... importante pour vous. Huit heures un quart, dit-il, après avoir consulté sa montre. Vous êtes tout habillé pour la cérémonie, cela nous donne une heure trois quarts, ce qui est tout à fait suffisant.

— Qu'attendez-vous de moi, monsieur Dangerfield?

— Que vous vouliez bien me comprendre. Rien de plus simple, vous l'allez voir. Nous avons appris des faits nouveaux. Ces faits concernent sir John Dangerfield, et... et la jeune personne que vous allez épouser, et je ne serais pas votre ami, monsieur Dantrée, si je ne considérais pas comme un devoir de vous prévenir.

"Mais si vous voulez me suivre et monter dans ma voiture jusqu'à Castelford, vous serez très vite au courant de l'affaire. Vous y trouverez une personne qui ne demande qu'à vous éclairer. C'est même une personne très bien. Mais dépêchons.

Gaston devint jaune comme un citron, et naturellement ne manqua pas de remarquer que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé. Néanmoins il resta maître de lui.

— Monsieur Dangerfield, dit-il, prétendez-vous toucher à la réputation de mademoiselle Dangerfield?

— Dieu m'en garde, mon cher monsieur; et il ne s'agit pas le moins du monde d'empêcher votre mariage. Dans deux heures d'ici, personne ne sera plus empressé que moi à vous en féliciter.

Gaston respira. Le mariage allait donc vraiment se faire.

— Mais qu'ai-je à faire à Castelford? Dites-le moi; je ne puis m'engager ainsi dans les ténèbres.

— Je ne puis rien vous dire, car j'ai promis de me taire. Mais soyez certain que vous serez à Scarswood avant dix heures.

Dantrée resta un instant irrésolu, mais la curiosité l'emporta. Il saisit son chapeau et son pardessus et dit en riant:

— Soit! en route, monsieur.

Il descendit l'escalier, d'un pas léger, suivi par Dangerfield. Ils ne rencontrèrent personne.

Talbot était dans son appartement, les domestiques étaient occupés.

Dantrée monta dans la voiture, Dangerfield prit les guides; ils partirent comme le vent.

Le trajet s'accomplit sans que les deux voyageurs prononçassent une seule parole.

Dantrée, les bras croisés, l'œil inquiet, se posait des questions: Qu'allait-il apprendre? Où allait-il? Qu'allait-il voir?

Etrange aventure, en vérité, pour un homme qui allait se marier dans deux heures.

Les lumières de Castleford s'apercevaient à travers la pluie et la neige, et le grondement de la mer arrivait jusqu'à eux.

En cinq minutes, la voiture les avait amenés devant une auberge; les deux hommes descendirent, un garçon d'écurie se chargea du cheval et Dangerfield monta l'escalier et frappa à une porte du premier étage, après avoir dit d'un ton bref:

— Par ici, monsieur Dantrée!

Elle s'ouvrit à l'instant et Mme Vavasor parut.

Elle était en grande toilette et couverte de diamants.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir, monsieur Dantrée, n'est-ce-pas? Vous ne saviez pas que j'étais à Castleford depuis une semaine? Eh bien! telle que vous me voyez, j'ai fait le voyage de Paris tout exprès pour la noce, car je tiens absolument à assister au mariage de cette chère enfant... si ce mariage a lieu... bien entendu.

Dantrée regarda sa montre; il était parfaitement calme, en apparence, du moins.

— Ce fera un fait accompli dans une heure, madame. Mais, dites-moi, madame Vavasor, comment se fait-il qu'une femme d'esprit comme vous s'obstine à montrer tant d'affection et de sympathie à ceux qui lui en montrent si peu? Catherine a tort, certainement, mais il est clair qu'elle ne répond pas à vos sentiments.

— C'est vrai, mais je tiens à assister au mariage tout de même. Je le lui ai dit et j'entends tenir ma parole, si, comme je viens de vous le dire, le mariage a lieu.

— Voudriez-vous être assez bonne pour vous expliquer?

Il était d'une pâleur excessive, mais il faisait tous ses efforts pour faire bonne contenance.

Il la regarda fixement.

Elle se leva, lui rendit son regard en souriant en silence.

Elle avait positivement tout l'enfer dans ses yeux.

Dangerfield se tenait à l'écart et écoutait.

— Savez-vous que vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance, monsieur Gaston Dantrée, fit Mme Vavasor après un moment. Vous êtes, je crois, le plus bel homme que j'aie jamais vu; vous chantez comme un rossignol; vous avez vingt-sept ans, de grandes façons, de l'élégance, et avec tout cela, ce qui est plus rare, de la tête. Oui, vous êtes un homme sérieux et né pour l'amour; vous avez eu la sagesse de biffer de votre vie tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'amour. C'est très malin, savez-vous, et je vous en fais mes compliments, car c'est certainement à cette intelleginte façon de voir les choses que vous devez, vous, pauvre cabotin sans le sou, l'heureuse fortune d'avoir pu espérer un moment faire un mariage que vous envieraient les gentilshommes les plus authentiques.

— Il est plus de neuf heures, madame, fit Gaston impatienté, et je ne suis pas venu ici pour entendre votre morale.

— Oh! vous n'êtes pas si pressé, mon cher, car il se pourrait bien que le mariage ne se fît pas ce soir.

— Voilà trois fois que vous répétez cette sottise. Je vous prie, et sérieusement, de me dire ce qu'elle signifie.

— Très volontiers, mon ami, elle signifie tout bêtement que Catherine n'est pas la fille du baronnet, et n'est pas davantage et ne sera jamais l'héritière de Scarswood.

XIV.

L'HISTOIRE.

Enfin, le fameux secret était dévoilé.

Dantrée resta d'abord abasourdi, regardant le méchant sourire de la veuve et sans dire un mot.

Puis, après un effort:

— Je ne crois pas ce que vous dites-là.

— Vous voulez dire que vous ne voudriez pas le croire. Certes, je le reconnais, ce n'est pas agréable à entendre, ce que je viens de vous dire, mais, hélas! c'est aussi vrai que possible.

"Sir John Dangerfield, sachez-le donc, s'est moqué de vous, de son héritier légitime, M. Dangerfield, ici présent, et de tout le monde, en faisant passer pour sa fille une jeune personne sur l'origine de laquelle il est dans la plus entière ignorance.

"Ne vous laissez pas aller à la colère, monsieur Dantree, comme je vous vois disposé à le faire, ou du moins que ce ne soit pas contre moi. Je n'ai pas peur de vous et je ne mérite aucun blâme.

"Si vous ne me croyez pas... mais je vois bien que vous me croyez... Venez avec moi à Scarswood. M. Dangerfield et moi nous nous y rendons pour le mariage, et vous serez convaincu par l'aveu de sir John lui-même.

"Mon châle s'il vous plaît, monsieur Dangerfield... ou plutôt, sir Richard Dangerfield.

Dangerfield prit le châle et le posa galamment sur les épaules de Mme Vavasor.

— Mon Dieu!... quelle mine farouche vous faites. Calmez-vous, de grâce, mon ami, nous ne voulons pas vous enlever votre femme, mais sa fortune seulement. Et que sont quelques milliers de francs de plus ou de moins quand on aime vraiment comme vous?

A continuer.